

<https://snetap-fsu.fr/Appel-au-boycott-des-sessions-de-formation-STAV.html>



# Appel au boycott des sessions de formation STAV

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : mardi 9 avril 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Après le passage en force de la réforme du STAV par le ministre et la [DGER](#) qui n'ont pas écouté les personnels refusant une dégradation des conditions d'enseignement, le Snetap-[FSU](#), à l'initiative de personnels, appelle tous les enseignant.es à boycotter les "formations" initiées par l'inspection et la DGER à l'attention des équipes pédagogiques durant lesquelles ces dernières se verront expliquer "comment faire mieux avec moins... encore" !

**NOUS CONTINUONS DE DIRE NON  
à la réforme du Bac STAV,  
à la suppression de seuils,  
et la baisse des DGH !**

Car le Ministre et la DGER refusent d'entendre les personnels qui se sont fortement exprimés contre la réforme du Bac Technologique dans l'Enseignement Agricole et la suppression des seuils lors des rencontres bi-latérales ou intersyndicales, des groupes de travail, et au travers de pétitions, de remises de consultation, de boycotts d'instances...

Car aucune voie de sortie de crise n'a véritablement été recherchée, le Ministère refusant de réelles négociations et d'entendre les demandes remontant du terrain (les organisations qui se sont exprimées des dizaines de milliers représentent la très grande majorité des personnels des établissements agricoles publics et privés)

Car l'administration cache derrière une absence temporaire de marge de moyens une réelle volonté politique de restructurer et dégrader le service public d'éducation. Pour preuve, dans une partie de ces réformes la question n'est pas à proprement parler budgétaire. En STAV par exemple, les horaires sont dotés, les supports d'évaluation sont mobilisables...

Car sous couvert d'une autonomie pédagogique à rendre aux enseignant.es, là où celle-ci ne leur a jamais été retirée... c'est en réalité d'autonomie de gestion des dotations horaires dont il est question.

Car le CNEA, regroupant tous les acteurs-rices de l'Enseignement Agricole, s'est prononcé contre le projet de réforme du STAV présenté par l'Administration (programme comme grilles horaires) = 13 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour.

Car, dans la réforme du STAV, la valorisation des 5 semaines de stage en milieu professionnel est insuffisante (en lien avec leur évaluation en général, et avec la capacité à l'établir pour la partie agricole en particulier) et l'absence d'affectation disciplinaire des heures pour la pluridisciplinarité et les stages collectifs est inacceptable.

Car ces décisions dégradent les conditions d'apprentissage des élèves et étudiant.es et les conditions de travail des personnels, causant l'écart entre les objectifs en termes de qualité et de contenu et les moyens réels pour y parvenir.

Pour toutes ces raisons :

**ENSEMBLE  
REFUSONS DE PARTICIPER AUX SESSIONS D'INFORMATION STAV**

**ENSEMBLE  
... PORTONS UN AUTRE PROJET POUR LA FILIERE STAV,  
... EXIGEONS LE MAINTIEN DES SEUILS DE DEDOUBLEMENT,  
... RECLAMONS DES MOYENS POUR L'EAP !**





[Lire le tract appelant à manifester devant l'amphithéâtre de l'ENSFEA, le 9 avril.](#)